

DÉLIBÉRATION N° 1

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 4 NOVEMBRE 2011**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Etablissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son art.16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration du 4 novembre 2011.

Fait à Montreuil, le 4 novembre 2011

Le président,



Jérôme FOURNEL

Ordre du jour

I. POINTS DONNANT LIEU A DELIBERATION

- **POINTS GÉNÉRAUX**

- Approbation de l'ordre du jour du présent conseil d'administration (*délibération n° 1*)
- Approbation du PV du CA du 16 mars 2011 (*délibération n° 2*)

- **POINTS JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELS**

- Approbation de la passation d'une convention de réservation auprès de la SNI pour 20 logements à Paris – Programme Clichy-Batignolles (*délibération n° 3*)
- Approbation de la réservation auprès de la RIVP d'un logement rue du Dahomey – Paris 11ème (*délibération n°4*)
- Approbation de la passation d'une convention de réservation à titre gratuit et sans droit de suite auprès de la SNI pour 3 logements à Rosny-sous-Bois (*délibération n°5*)

- **POINTS BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS**

- Approbation de la reconduction au titre de 2012 de l'indemnité exceptionnelle de fonction allouée aux agents contractuels de la Masse (*délibération n° 6*)
- Approbation de l'abondement du budget alloué à la passation du marché de travaux de la cité Trinité (*délibération n°7*)
- Approbation de la décision modificative n° 2 du budget 2011 (*délibération n°8*)
- Approbation de la programmation immobilière 2012 (*délibération n°9*)
- Approbation du BP 2012 (*délibération n°10*)
- Remise aux domaines pour cession de la cité de Saint-Avold (*délibération n°11*)
- Remise aux domaines pour cession d'un pavillon de la cité de Kourou (*délibération n° 12*)
- Admissions en non valeur (*délibération n°13*)
- Remises gracieuses (*délibération n°14*)

II. POINTS D'INFORMATION

- **ORGANISATION DES SERVICES**

- Fin du resserrement du réseau comptable au sein de l'ACC avec le rapatriement des comptabilités secondaires des Antilles (Martinique/Guadeloupe/Guyane)

- **POINTS BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS**

- Renonciation à la réservation auprès de la RIVP d'un logement rue Louis Blanc – Paris 10ème

- Moratoire d'un an accordé au CA du 19 novembre 2010 pour la remise de la cité des Rousses